

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

2017/2018

www.fnogec.org



SYNTHÈSE



Introduction

Nous tenons au préalable à remercier chaleureusement l'ensemble des Urogec, Udogec et Ogec qui ont contribué dans des conditions difficiles, à la transmission de leurs comptes dans des délais beaucoup plus réduits que les années précédentes.

À fin février 2019, **environ quatre fois plus de dossiers comptables étaient enregistrés dans la base qu'à la même époque sur l'exercice précédent**, ce qui constitue une performance remarquable. À la date de parution de cette présentation, environ 2700 Ogec ont enregistré leurs comptes dans Indices. La carte ci-jointe présente le taux de participation par région.

Nous en profitons également pour rappeler que si Indices est bien évidemment l'outil que nous utilisons pour la préparation de cet Observatoire Economique National, il doit en premier lieu prioritairement être utilisé au service des établissements. Nombreux sont encore

ceux qui pensent qu'on ne doit entrer dans cet outil de prise de décision que des éléments définitifs. C'est regrettable. Il est tout à fait possible de bénéficier des services de l'outil au moment de la clôture des comptes en entrant, par écrasement, plusieurs fois la balance générale avant de clôturer informatiquement la version définitive. Cette méthode permet de bénéficier des avantages d'Indices au niveau de l'Ogec avant les conseils d'administration et les assemblées générales d'approbation des comptes, afin d'analyser les grands équilibres financiers, les ratios principaux et obtenir des comparaisons par rapport à des établissements de même typologie, tout cela « à blanc ». Nous rappelons également que nous ne menons pas, à l'échelon national, d'études individualisées d'Ogec en dehors de sollicitations émanant des établissements eux-mêmes (assistance en matière financière) ou des entités départementales ou régionales.

Intégration par régions des données Indices

Taux d'intégration des données comptables 2017/2108



! Commentaires

La cartographie de l'intégration des données comptables dans Indices évolue relativement peu d'une année sur l'autre mais on peut néanmoins faire les commentaires suivants :

Bretagne, Ile de France, Centre et Bourgogne-Franche Comté sont à des taux supérieurs à 80%, proches de 100% pour certains. On notera l'exemple de la Franche Comté qui a utilisé l'ensemble des fonctionnalités de l'outil, de la cartographie

à l'analyse financière en passant par les RH et l'immobilier, pour produire un rapport territorial sur la situation de l'Enseignement catholique dans les diocèses dont ils ont la responsabilité à destination des évêques du lieu ;

Grand Est et Normandie demeurent à des niveaux élevés. Les Pays de Loire connaissent une progression liée à une impulsion sur l'outil en Maine et Loire ;

Des actions ont été initiées en Nouvelle-Aquitaine et laissent présager une amélioration très sensible sur l'exercice prochain.

Les trois dernières grandes régions présentent des spécificités locales beaucoup trop diverses pour être commentées ici.

I Synthèse des principales observations

Des résultats financiers qui se dégradent :

Tassement des ressources publiques ;

- Augmentation des charges de personnel liée à 70% environ à la baisse du financement des contrats aidés ;

- Effet « de ciseau » charges - produits, importance variable selon les typologies ;

- Impact sur la Capacité d'autofinancement (CAF) de 1 à 2 points (maximal sur la typologie « écoles seules ») ;

- Consolidation du Fonds de roulement (FDR) après plusieurs années de forte augmentation.

Un effort à l'investissement toujours en panne malgré un environnement plutôt favorable :

Les niveaux de FDR permettent de planifier des projets ;

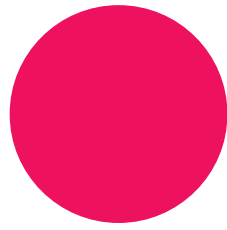
- L'environnement de taux reste favorable ;

- Les banques sont très agressives sur le marché de l'Enseignement catholique, devenu fortement concurrentiel ;

- Noter néanmoins de très fortes disparités entre les Ogec à l'intérieur de chaque typologie en termes de répartition de niveau de CAF et de FDR.

I Description de l'échantillon





Panorama des établissements et composition de l'échantillon

Les Ogec retenus dans l'analyse sont ceux du **territoire métropolitain, hors Enseignement supérieur et agricole**. Selon les chiffres publiés par ECA en mars 2018, l'enseignement catholique comptait 7207 unités pédagogiques, gérées par un peu plus de 5000 Ogec.

Unités Pédagogiques (source Indices)		Ogec Totaux 2017/2018 (source Indices)		
Écoles	4 497	1 ^{er} degré (seul)	3 210	63,8%
Collèges	1 565	1 ^{er} et 2 nd degré	1 150	22,9%
Lycées	1 145	2 nd degré (seul)	673	13,3%
TOTAL	7 207	Total	5 033	100%

Taille des écoles (toutes typologies - en nombre de classes)

Nombre de classes	
1	1,3%
2	7,5%
3	10,6%
4 à 7	38,0%
8 à 9	16,5%
10 à 13	13,5%
14 et plus	12,6%
TOTAL	100,0%

Source : ECA - Mars 2018

L'échantillon analysé par la suite (Indices) est, en moyenne, de 6 classes et de 167 élèves, correspondant à cette distribution.

Ventilation par effectifs en 2nd degré (toutes typologies - en nombre d'élèves)

Nombre d'élèves par UP	
<300	70%
300<T<600	20%
>600	10%
TOTAL	100%

Nombre d'UP (ECA)	
Ecoles	4 497
Collèges	1 565
Lycées	1 145
TOTAL	7 207

Source : ECA - Mars 2018

70% des UP du 2nd degré regroupent moins de 300 élèves.

Ventilation par effectifs moyens par typologies d'Ogec (remontées Indices)



Les deux typologies prépondérantes, en termes d'effectifs, sont les écoles seules et les école-collège-lycée. Elles représentent à elles seules plus des deux tiers des effectifs de l'Enseignement catholique.

	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018
Écoles	166	167	167
Collèges	412	407	419
Lycées	725	710	727
Ec.-Col.-Lyc.	1558	1581	1590
Ecoles-Col.	620	630	640
Ecoles-Lycées	1 060	1 078	1 086
Col.-Lycées	1 027	1 071	1 070

Source : Indices - 2017/2018

Dossiers validés par les territoires

2528 Ogec avaient remonté leurs états financiers au 28/02.

Le nombre d'Ogec présents est inférieur à celui de l'exercice dernier dans la mesure où la clôture de l'observatoire a été anticipée de quatre mois. Les Ogec peuvent continuer à saisir leurs données jusqu'à la fin de l'année scolaire pour constituer un historique dans l'utilisation de l'outil ou éviter des ruptures. Le poids

par niveau d'enseignement est en proportion tout à fait similaire aux années antérieures :

un peu moins de deux tiers d'écoles, plus de 20% de groupes scolaires mixtes 1^{er} et 2nd degré et 10% environ de 2nd degré pur.

Dossiers validés	2015 / 2016	2015 / 2016	2016 / 2017	2016 / 2017	2017 / 2018	2017 / 2018
	NBRE OGEc	OGEc %	NBRE OGEc	OGEc %	NBRE OGEc	OGEc %
1 ^{er} degré (seul)	2 124	63,1 %	2125	65,7 %	1 701	67,3 %
1 ^{er} et 2 nd d. mixte	841	25 %	756	23,4 %	578	22,9 %
2 nd degré (seul)	401	11,9 %	354	10,9 %	249	9,9 %
TOTAL GÉNÉRAL	3366	100,00 %	3 235	100,00 %	2 528	100,00 %

Echantillon retenu par typologie

En retenant le critère des effectifs et nos typologies d'analyse usuelles, les remontées concernant les Ogec présents dans la base Indices trois exercices consécutivement sont les suivantes.

3 ans constant	Effectifs dans l'échantillon			Nombre d'Ogec		
	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	3 ans	Total	Scope
Effectifs						
Écoles	42,9%	42,1%	42,4%	1252	3 210	39,0%
Collèges	16,8%	16,3%	16,5%	51	294	17,3%
Lycées	15,6%	17,1%	15,8%	32	227	14,1%
Éc.-Col.-Lyc.	33,8%	34,1%	33,4%	141	446	31,6%
Écoles-Col.	28,3%	28,7%	27,9%	169	666	25,4%
Écoles-Lycées	24,8%	24,3%	26,1%	8	34	23,5%
Col.-Lycées	21,6%	21,1%	22,1%	35	156	22,4%
TOTAL⁽¹⁾	31,4%	31,5%	31,1%	1 688	5033	33,5%

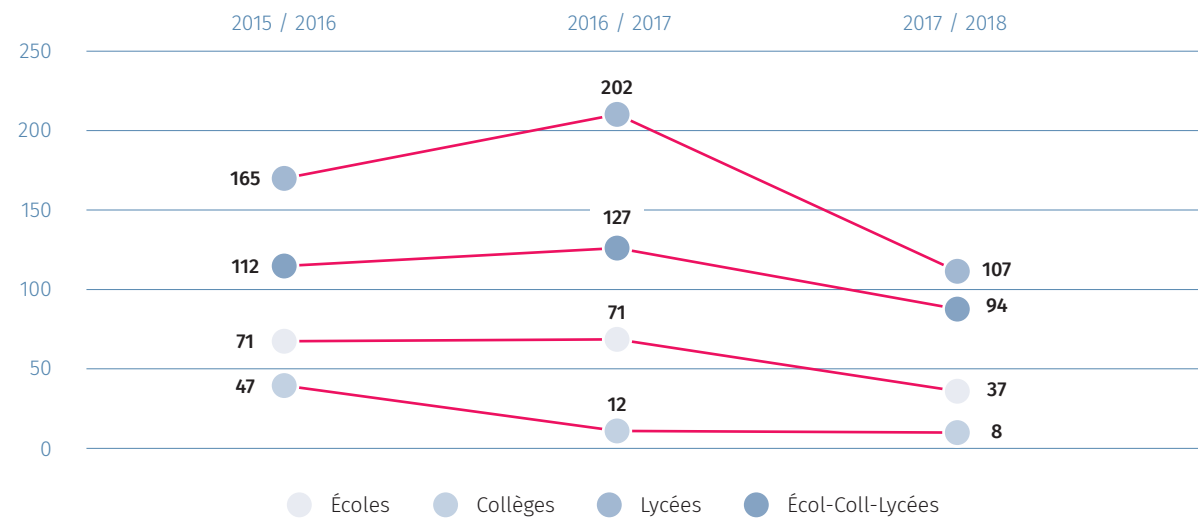
Évolution « en ciseau » des produits et des charges



(1) Concernant la ligne « total » : nous disposons pour 33% des Ogec de données financières sur 3 ans. Ces Ogec représentent 31% des effectifs de l'EC. La grille de lecture est la même par typologie. On notera une plus faible représentativité du second degré « pur » (typologies collèges, lycées, collège-lycée).

Echantillon retenu par typologie

Résultat courant en €/élève



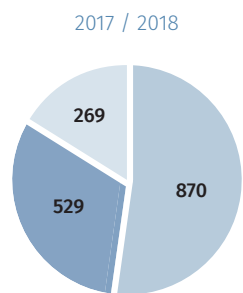
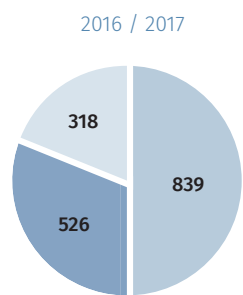
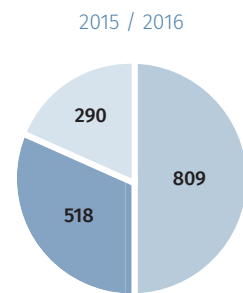
La dégradation du résultat courant (produits courants - charges courantes) est significative sur chacune des principales typologies. Cette dégradation s'explique à la fois par une augmentation des charges et par un tassement relatif des produits, publics en particulier.

Produits privés et publics



Répartition des produits privés et publics

Écoles
(€/élève)

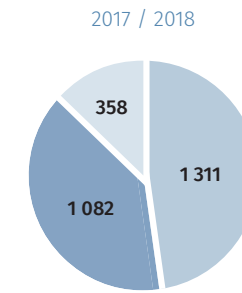
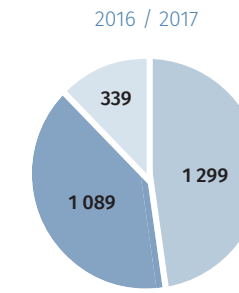
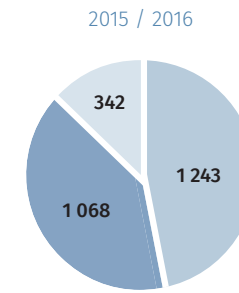


! Les autres ressources courantes comprennent les contrats aidés, les subventions de fonctionnement et les autres produits courants (dont manifestations diverses). Le remboursement des activités pédagogiques est inclus dans les ressources familles, rubrique « activités annexes » (voir pages suivantes).

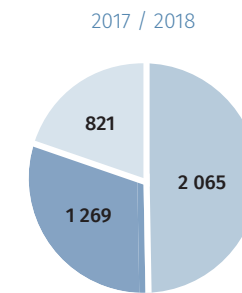
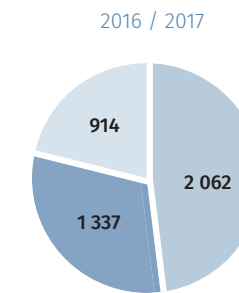
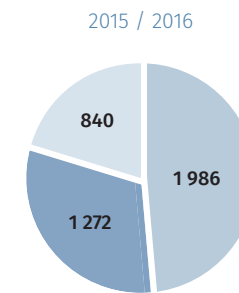
! Ce graphique traduit la stabilité des forfaits communaux. La baisse des contrats aidés, qui impacte particulièrement les écoles, se manifeste dans la rubrique « autres ressources courantes » : les contrats aidés représentaient 107€/élève en 2015/2016, 104€ en 2016/2017 et 80€ en 2017/2018.

- Ressources familles
- Participations publiques
- Autres ressources courantes

Collèges
(€/élève)



Lycées
(€/élève)



- Ressources familles
- Participations publiques
- Autres ressources courantes

Produits privés

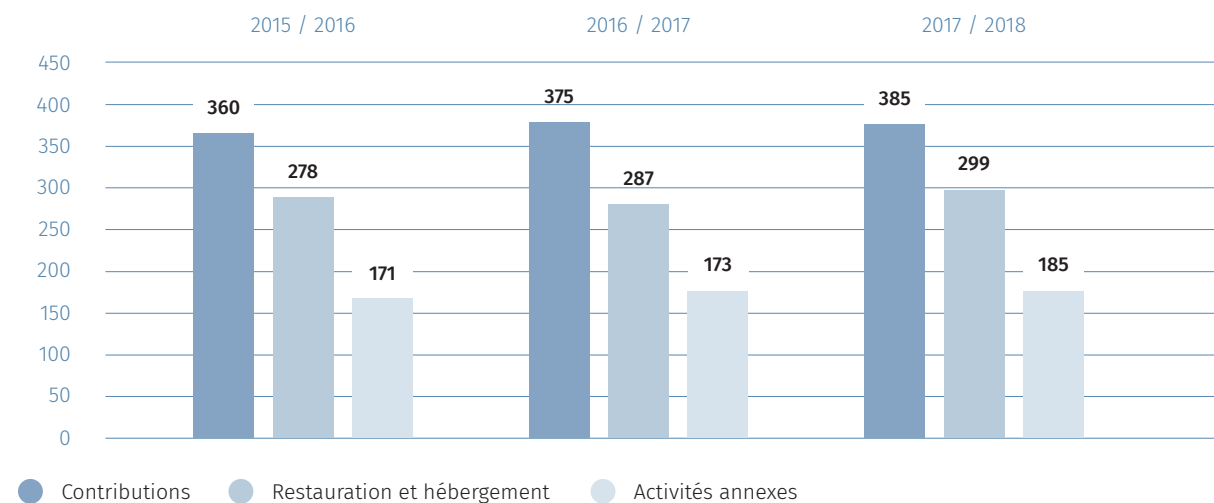
(Comprend : les contributions des familles, les produits de restauration et d'hébergement et les activités annexes.)

La hausse se poursuit comme les années précédentes à un rythme supérieur à l'inflation.

! Cette remarque est valide pour l'ensemble de nos typologies. Elle concerne tous les postes « familles », qu'il s'agisse des contributions ou de la restauration / hébergement, ainsi que le présentent les trois tableaux ci-dessous.

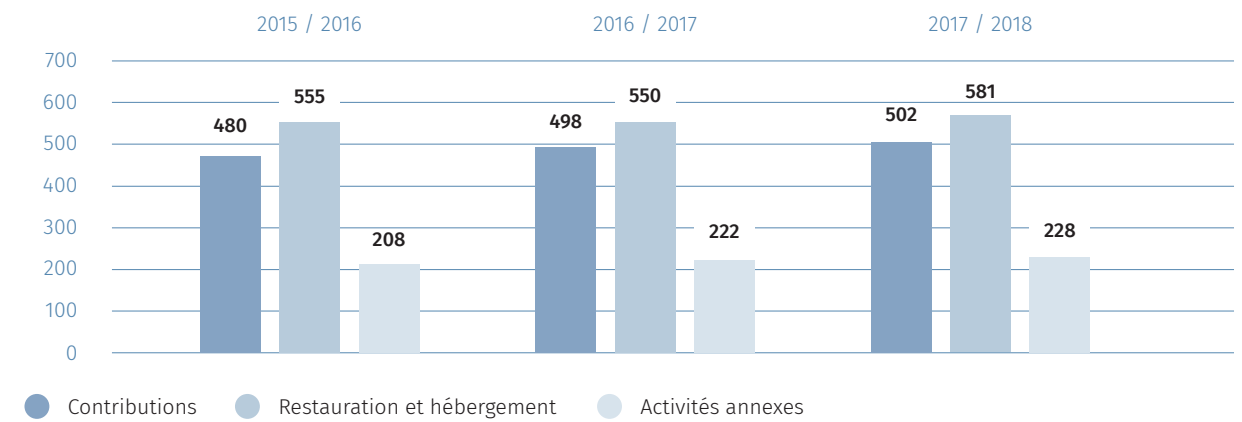
En M€	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	2017 vs 2018
Écoles	168,6	175,5	182,1	3,8%
Collèges	25,1	26,0	27,0	3,9%
Lycées	41,6	42,0	43,3	3,0%
Éc.-Col.-Lyc.	371,1	386,8	400,3	3,5%
Écoles-Col.	160,2	165,5	172,9	4,5%
Écoles-Lycées	15,6	16,5	17,1	4,0%
Col.-Lycées	70,8	72,6	75,4	3,9%
TOTAL	853,0	884,8	918,1	3,8%

Évolution des produits privés en écoles en €/élève

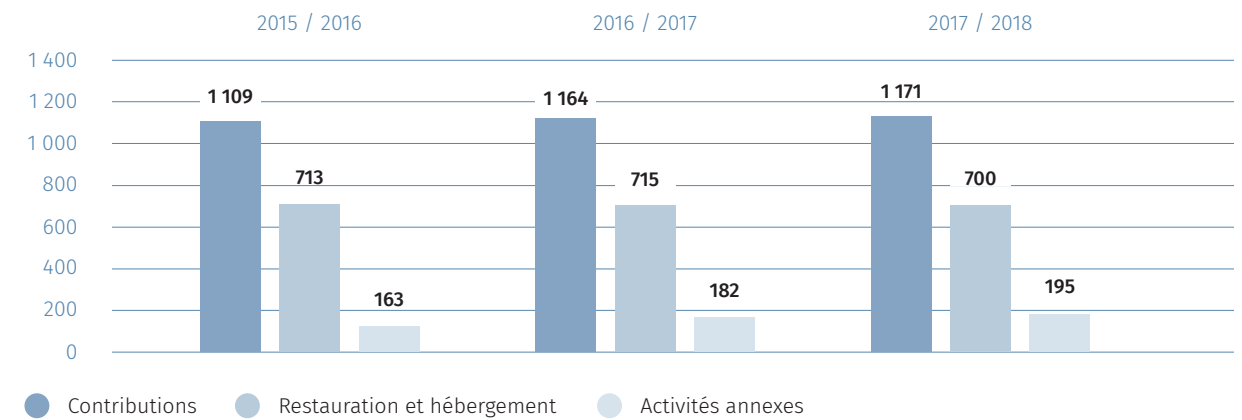


! Les données présentées dans ces trois tableaux (écoles, collèges et lycées) sont des données moyennes observées sur l'ensemble de l'échantillon. Concernant les contributions, elles correspondent peu ou prou aux recommandations que nous diffusons depuis plusieurs années, hors Ile de France, métropoles régionales ou spécificités historiques locales.

Évolution des produits privés en collèges en €/élève



Évolution des produits privés en lycées en €/élève



Produits publics

Stabilité en 1^{er} dégrèvements et tensions au niveau départemental et surtout régional

€/élève	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	EVOL 17/16	EVOL 18/17
Écoles	518	526	529	1,5%	0,6%
Collèges	1 068	1 089	1 082	2%	-0,6%
Lycées	1 272	1 337	1 269	5,1%	-5,1%
Éc.-Col.-Lyc.	831	842	848	1,3%	0,70%
Écoles-Col.	782	767	772	-1,9%	0,6%
Écoles-Lycées	1 122	1 110	1 109	-1,1%	-0,1%
Col.-Lycées	1 140	1 107	1 130	-2,9%	2,1%

L'anomalie sur la ligne collège-lycée peut être pondérée par le faible nombre d'établissements concernés (35).



Les produits publics sont, au mieux, stables. Les forfaits communaux et départementaux sont restés sensiblement inchangés. Les forfaits région connaissent une forte baisse liée à des investissements importants dans les lycées publics entraînant mécaniquement une baisse du coût de l'élève du public, base de référence de notre forfait.

Charges

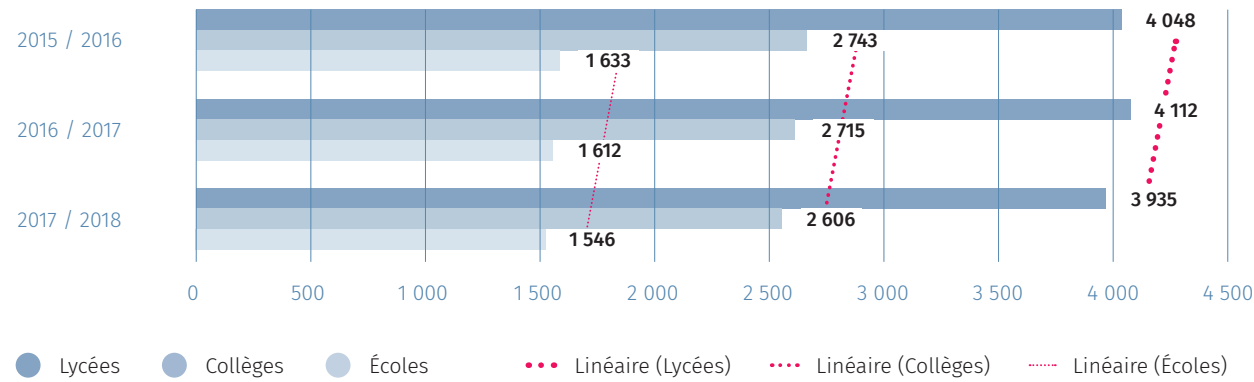




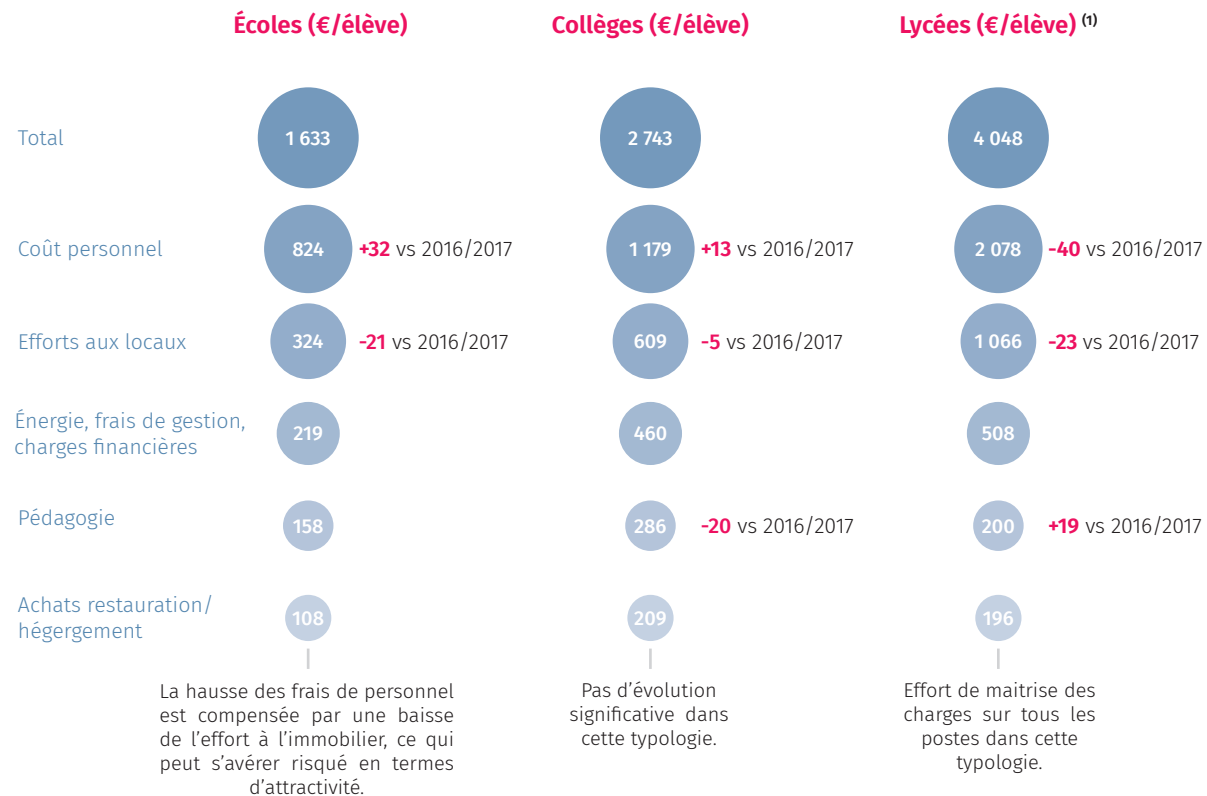
L'évolution des charges annuelles, quelle que soit la typologie, est assez similaire si l'on observe la tendance linéaire sur trois ans. Néanmoins, ainsi que le montrent les trois graphiques ci-dessous, les raisons de cette évolution sont contrastées et varient selon le niveau d'enseignement. Ainsi, le 1^{er} degré est frappé significativement par la baisse des contrats aidés alors que le 2nd degré contient plutôt bien ses charges de personnel et priorise de manière différente.

Charges courantes - évolution

Total des charges courantes par typologie en €/élève



Ventilation des charges 2017/2018



(1) NB : on notera ici une hausse d'environ 10% des dépenses de pédagogie. Cette évolution, appréciée sur la base des comptabilités des lycées qui nous ont été transmises, est difficile à expliquer et doit donc être considérée avec une certaine prudence.

Charges de personnel

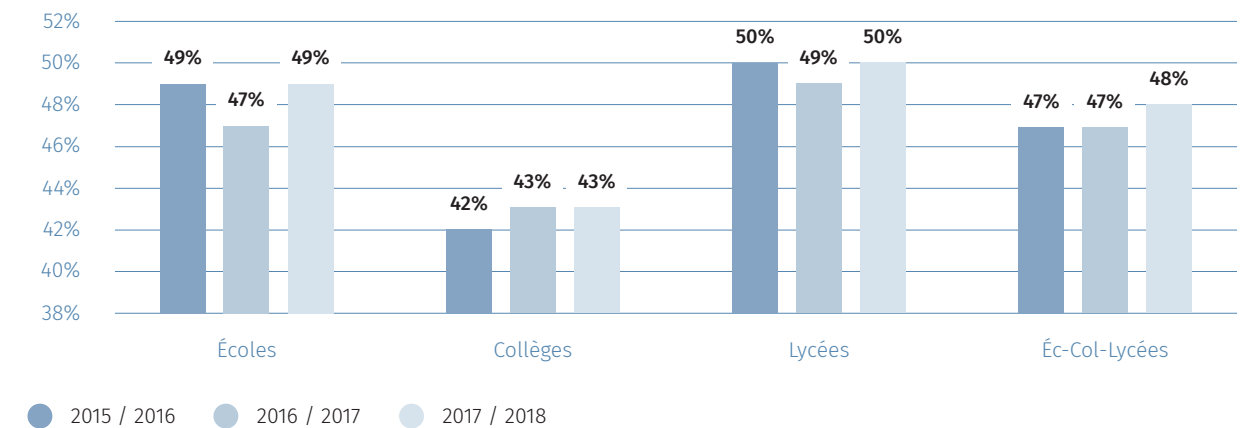
Évolution en €/élève

A l'exception du cas collège-lycée déjà mentionné, la hausse est **particulièrement forte en 1^{er} degré ou pour les structures incluant des écoles.**

En M€	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	2017 vs 2018
École	784	792	824	4,0%
Collège	1 126	11 66	1 179	1,1%
Lycée	2 047	2 118	2 078	-1,9%
Éc.-Col.-Lyc.	1 427	1 431	1 486	3,8%
Écoles-Col.	1 199	1 212	1 237	2,1%
Écoles-Lycées	1 679	1 625	1 647	1,4%
Col.-Lycées	1 739	1 688	1 749	3,6%

Frais de personnel en % des produits courants

Évolution sur trois exercices



Même si ces frais augmentent sur l'exercice, les efforts menés lors des exercices précédents permettent, en moyenne, de limiter les effets de la hausse et de demeurer plus ou moins dans les fourchettes recommandées.

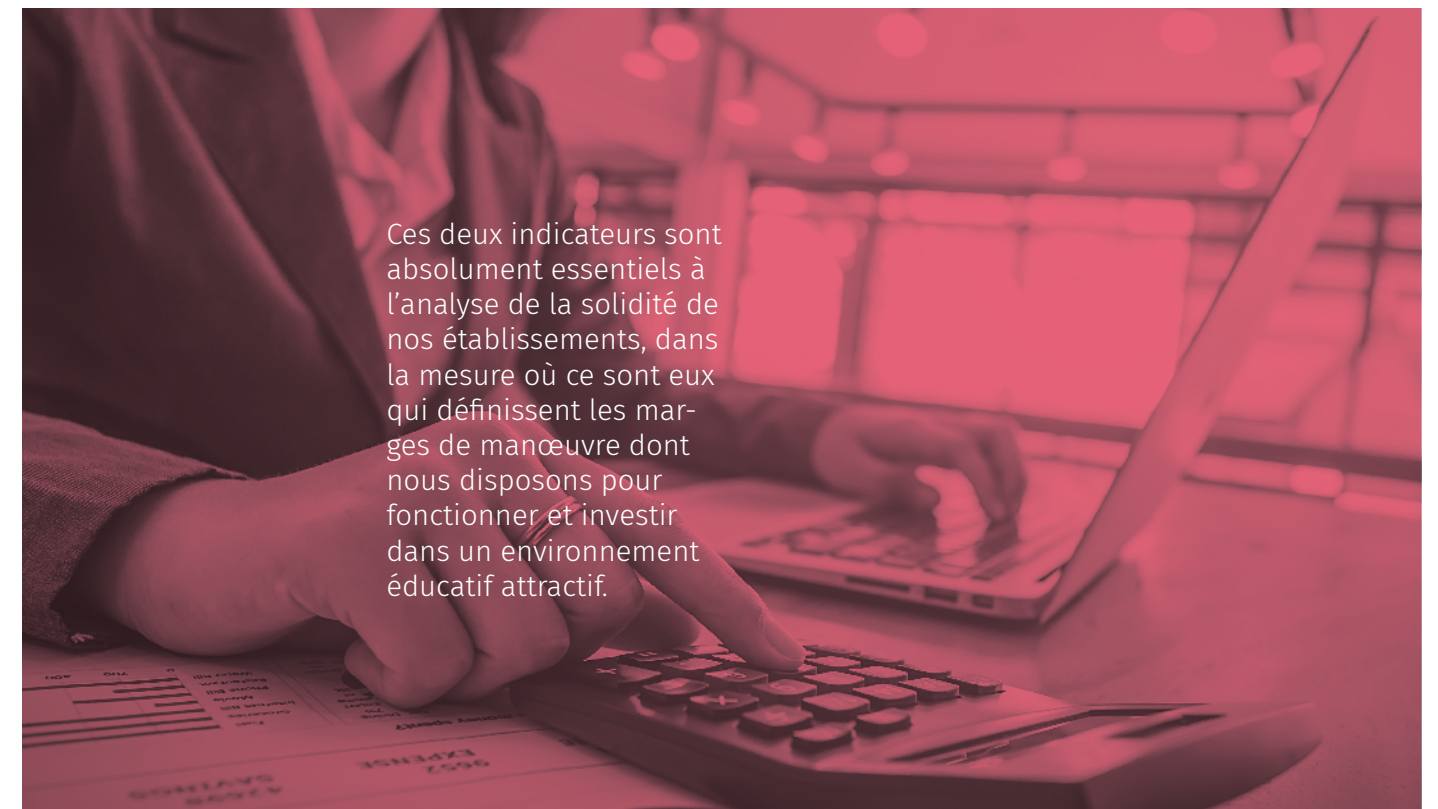
Impact de la baisse des contrats aidés

Évolution des coûts de personnel en €/élève*			Baisse des contrats aidés		
€/élève	2016 / 2017	2017 / 2018	€/élève	2016 / 2017	2017 / 2018
École	-8	-32	École	-3	-24
Collège	-40	-13	Collège	4	-10
Lycée	-71	40	Lycée	-13	-3
Éc.-Col.-Lyc.	-4	-55	Éc.-Col.-Lyc.	1	-6
Écoles-Col.	-13	-25	Écoles-Col.	2	-14
Écoles-Lycées	54	-22	Écoles-Lycées	13	-14
Col.-Lycées	51	-61	Col.-Lycées	1	-2

*NB : Une évolution négative des charges correspond à une augmentation et une évolution positive à une diminution.

Impact baisse des contrats aidés en %		
€/élève	2016 / 2017	2017 / 2018
École	37,5%	75,0%
Collège	-10,0%	76,9%
Lycée	18,3%	-7,5%
Éc.-Col.-Lyc.	-25,0%	10,9%
Écoles-Col.	-15,4%	56,0%
Écoles-Lycées	24,1%	63,6%
Col.-Lycées	2,0%	3,3%

Fonds de roulement (FDR) et Capacité d'autofinancement (CAF)



Ces deux indicateurs sont absolument essentiels à l'analyse de la solidité de nos établissements, dans la mesure où ce sont eux qui définissent les marges de manœuvre dont nous disposons pour fonctionner et investir dans un environnement éducatif attractif.

! Les niveaux moyens, mis à part dans le cas des écoles seules, sont suffisants pour fonctionner et investir. C'est davantage l'hétérogénéité des situations qui s'avère préoccupante, ainsi que présenté ci-dessous.

Fonds de roulement

La consolidation se poursuit à un niveau élevé : les Ogec doivent documenter les raisons pour lesquelles ils font ce choix de gestion (investissements à venir, etc). Ce constat est valable pour l'ensemble de nos typologies.

FDR en jours	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018
École	205	209	216
Collège	220	224	225
Lycée	169	165	181
Éc.-Col.-Lyc.	151	162	160
Écoles-Col.	181	193	199
Écoles-Lycées	236	235	279
Col.-Lycées	129	133	167

! Nous rappelons que notre préconisation en matière de niveau de fonds de roulement est de l'ordre de 120 jours de charges. Tout écart significatif à la hausse, même lié à une gestion de « bon père de famille », doit être envisagé comme une opportunité d'investir et donc faire l'objet d'une documentation et de discussions en conseil d'administration, même si l'horizon d'investissement et ses modalités peuvent demeurer incertains.

Comme pour la CAF, la situation en matière de FDR recouvre des situations extrêmement contrastées.

	2017 / 2018			Ensemble
	1 ^{er} degré Seul	1 ^{er} et 2 ^d degré mixte	2 nd degré seul	
<0j	4,4 %	6,6 %	3,6 %	4,7 %
0j à 60j	9,6 %	13,7 %	7,1 %	10,1 %
60j à 120j	14,7 %	18,1 %	9,5 %	14,9 %
120j à 180j	18,5 %	19,4%	16,7 %	18,5 %
180j et plus	52,8 %	42 %	63,1 %	51,8 %
Total général	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Environ 5% des Ogec sont en situation de dépôt de bilan virtuel et au total près du tiers en dessous de nos recommandations (120 jours, 4 mois de charges) ce qui les contraint à devoir solliciter des relais court terme auprès des établissements bancaires.

Capacité d'autofinancement courante

(en €/élève et en % des produits courants)

Une baisse significative après 6 ans de progression modeste, mais continue.

	2015 / 2016		2016 / 2017		2017 / 2018	
	CAF	%	CAF	%	CAF	%
École	210	13%	215	13%	186	11%
Collège	352	13%	298	11%	307	11%
Lycée	657	17%	744	18%	641	16%
Éc.-Col.-Lyc.	429	14%	453	15%	426	14%
Écoles-Col.	391	15%	403	15%	373	14%
Écoles-Lycées	600	18%	589	17%	582	17%
Col.-Lycées	518	14%	547	15%	493	14%

Répartition des Ogec par taux de CAF courante

Plus de 30% des écoles seules ont un taux de CAF inférieur à 5%, inquiétant pour leur pérennité. Cette situation atteint également 20% pour les Ogec du 2nd degré. Globalement, à peine plus de la moitié des Ogec dégagent un taux de CAF supérieur à 10%, minimal pour fonctionner et investir.

Taux de CAF	2017 / 2018			Ensemble
	1 ^{er} degré Seul	1 ^{er} et 2 ^d degré mixte	2 nd degré seul	
<0%	16,3 %	8,4 %	9,5 %	14,8 %
0% à 5%	14,4 %	13,3 %	13,1 %	14,2 %
5% à 10%	21 %	20,3 %	25,0 %	21,1 %
10% à 15%	20,7 %	25,7 %	26,2 %	21,7 %
15% à 20%	16,4 %	23 %	16,7 %	17,4 %
20% et plus	11,1 %	9,3 %	9,5 %	10,8 %
15% à 20%	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

La situation en matière d'investissements

Première mesure - Le taux de vétusté

Taux de vétusté	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018
École	59,2%	58,2%	58,1%
Collège	61,0%	61,8%	62,9%
Lycée	57,1%	57,3%	58,0%
Éc.-Col.-Lyc.	59,1%	57,8%	58,1%
Écoles-Col.	57,2%	56,6%	55,8%
Écoles-Lycées	56,5%	54,0%	55,6%
Col.-Lycées	60,9%	57,9%	57,3%

De façon globale, six ans de progression de la CAF n'ont conduit à aucun progrès notable. L'existant a été préservé mais pas amélioré.

Le taux de vétusté se calcule de la manière suivante : (Actif immobilier brut - Actif immobilier net / Actif immobilier brut) * 100. Plus il est levé, plus il traduit un

immobilier amorti comptablement et donc dégradé. La préconisation de la Fédération des Ogec (Fnogec) est qu'il soit inférieur à 50%.

Seconde mesure - L'endettement par élève et en années de CAF

Pour un Ogec respectant le cadre général fixé (en termes de CAF, FDR et frais de personnel essentiellement), on considère usuellement que le ratio remboursement d'emprunt en années de CAF **peut se situer entre 7 et 10 ans**. Nous étions plus prudents par le passé mais avons assoupli nos critères compte tenu des durées de financement proposées par les banques (20 ans fréquemment) et d'une mesure de bonne gestion con-

sistant à ne pas rembourser annuellement plus de 50% de sa CAF. Nous constatons ici :

- **Que nous disposons encore d'une marge d'endettement importante ;**
- **Que l'augmentation du ratio est surtout due à la baisse de la CAF** et donc à un effet mathématique et non à un effet de gestion.

En années de CAF	2015 / 2016			2016 / 2017			2017 / 2018		
	Dettes/élève	CAF/élève	ratio	Dettes/élève	CAF/élève	ratio	Dettes/élève	CAF/élève	ratio
École	572	210	2,7	617	215	2,9	677	186	3,6
Collège	891	352	2,5	887	298	3,0	828	307	2,7
Lycée	1 001	657	1,5	1 086	744	1,5	1 139	641	1,8
Éc.-Col.-Lyc.	1 006	429	2,3	1 111	453	2,5	1 199	426	2,8
Écoles-Col.	1 115	391	2,9	1 254	403	3,1	1 373	373	3,7
Écoles-Lycées	1 378	600	2,3	1 195	589	2,0	1 016	582	1,7
Col.-Lycées	1 223	518	2,4	1 272	547	2,3	1 897	493	3,8



Troisième mesure - L'effort à l'immobilier

	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018
École	18%	20%	19%
Collège	21%	22%	22%
Lycée	25%	25%	26%
Éc.-Col.-Lyc.	23%	23%	23%
Écoles-Col.	20%	20%	20%
Écoles-Lycées	20%	23%	24%
Col.-Lycées	24%	24%	24%

De façon globale, le ratio se maintient en 2nd degré mais stagne ou baisse dans les Ogec de 1^{er} degré seul ou mixtes.

L'effort à l'immobilier mesure un engagement financier annuel, évalué en €/élève et en pourcentage, nécessaire au maintien en l'état, à la mise aux normes et au renouvellement et à l'adaptation des infrastructures

immobilières (gros-œuvre et installations/agencements). Sa valeur cible est comprise aux environs de 23% des produits courants.

Conclusion

Si les résultats financiers mesurés par la Capacité d'autofinancement (CAF) et le Fonds de Roulement apparaissent en retrait cette année, leur niveau moyen demeure de façon générale tout à fait satisfaisant.

Ce n'est au global pas tant la baisse mesurée de ces deux indicateurs qui est un vecteur d'alerte que l'extrême hétérogénéité des résultats selon les établissements. De façon structurelle, sur la base de ces deux indicateurs, nous pouvons constater qu'un tiers de nos Ogec sont en situation de dangerosité financière, voire de dépôt de bilan virtuel ; le deuxième tiers est à un niveau juste suffisant pour fonctionner et investir.

Il apparaît donc plus que jamais, que les mécaniques de solidarité mises en place dans les territoires, au plus près des réalités locales, auront un impact essentiel sur la physionomie de l'Enseignement catholique à moyen terme.

Par ailleurs, la réalisation d'un travail de vision prospective dynamique et coordonnée s'avère une nécessité qui suscite une forte attente au sein de l'Institution. C'est en effet cette démarche qui, également, permettra de mener de façon éclairée la politique d'investissements dont nous avons besoin.



277, rue Saint Jacques - 75240 Paris Cedex 05
Tél : +33 (0)1 53 73 74 40